

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-963/PCG désignant le représentant du Territoire devant le Conseil du Contentieux administratif

n° 74-963/PCG

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
10 juin 1974

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro  
25 juin 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M. Moïse Istria, secrétaire permanent de la Chambre des députés, est désigné pour représenter le Territoire dans l'affaire qui l'oppose devant le Conseil du Contentieux administratif à M. Kamil Ali Mohamed.